



Puissions nous avoir le courage de changer ce qui peut l'être, la force d'accepter ce qui ne peut l'être, la sagesse pour faire la différence entre les deux !

# Centrale thermique de la SONABEL 24 mois de grossesse pour un temps de gestation annoncé de 17 mois

Lire page 8

## Loi des finances 2019

Pascal Ildevert Ouédraogo, inspecteur des Impôts, spécialiste de la prospective, Directeur régional des Impôts de l'Est «La loi des finances de 2019 n'est pas, à proprement parler, génératrice d'impôts nouveaux».



Lire page 5

Harouna Natama,  
président de la

DCR «Il était nécessaire que la DCR puisse organiser cette journée d'information, parce que la plupart de nos opérateurs et opératrices économiques ne comprennent pas toujours bien les textes, si bien que dans l'application, cela pose des difficultés et crée un frein pour leurs activités».



## Opération OTAPUANU



### Une intervention double impact

Lire page 3

Crise de confiance à la DREPPS de l'Est  
Les encadreurs pédagogiques dénoncent

Lire page 7

## Reprise de la construction du lycée de Saatenga à Kamona

Lire pages 2 et 7



Santé

Le mal  
des affectations



«Je récuse !»

Docteur Dieudonné Soma, directeur régionale de la santé de l'Est : «C'est un seul individu qui est en train de mener tout le monde en bateau».

«J'accuse !»

Moussa Ouédraogo, SG du Syntsha/Gourma, coordinateur régional : «L'objectif du DR est de liquider le Syntsha».

Entre Moussa Ouédraogo, secrétaire général du syndicat national des travailleurs de la santé humaine et animale (Syntsha/Gourma) et le docteur Dieudonné Soma, directeur régional de la santé de l'Est, c'est «j'accuse !» et «je récuse !», comme si au-delà des structures on est en plein dans un conflit de personnes. Un conflit qui n'a pas lieu d'être lorsque les arguments se croisent. L'entente est possible.

Lire page 10-11

«Top 100» des femmes chefs d'entreprises du Burkina Faso

Une femme de la région de l'Est dans le «Top 100» de la CCI -BF

Salamata Ouali, directrice de la pharmacie Nungu, a été honorée 85ème meilleure entrepreneuse au plan national, au pavillon Soleil Levant du Siao, le 14 septembre dernier. C'était lors de la commémoration du 70ème anniversaire de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso. Elle entre dans le cercle fermé des meilleures chefs d'entreprise du Burkina Faso, avec un chiffre d'affaires de 286.288.596 F, réussi en 2016.

Salamata Ouali «Sara», est titulaire d'un doctorat d'État en pharmacie, obtenu en 1989 à l'Université de Dakar, actuel université Cheick Anta Diop. Dr Salamata Ouali est directrice de la pharmacie Nungu depuis 1995, après avoir raccroché à la direction provinciale de la santé de la Kossi (1989-1990) et du Gourma (1994-1995), et les cours à l'école nationale de santé publique où elle a partagé son savoir de 2000 à 2003.



## Le ministre Stanislas Ouar ordonne la reprise des travaux

**Les discussions autour de la localisation du lycée à construire pour le village de Saatenga avaient conduit à la suspension des travaux entrepris à Kamona. De la brouille et des embrouilles, il ressort que Kamona est situé sur le territoire de Saatenga et le débat engagé sur la destination de l'infrastructure n'a pas lieu d'être. Après clarification par un détour à 2017 et la journée de validation des sites, la thèse de détournement de site pour la construction d'un lycée au bénéfice du village de Saatenga devient foireuse. Le ministre a re instruit l'agence «AGEM-Développement» de reprendre les travaux. Kamona est bel et bien un village de Saatenga, site bénéficiaire d'un lycée dans la commune de Diabo.**

Comme le présente Ousmane Boly, le maire de la commune de Diabo, «le village de Saatenga est une grosse agglomération constituée de plusieurs villages», dont le village de Kamona, le site retenu pour abriter le lycée et contesté par certaines personnes. La question du site a cependant créé des turbulences verbales et épistolaire, inspirée de présumés manipulateurs et même débouchée sur une marche de protestation. Ne retenons que l'argumentaire qui a prévalu pour débouter les contestations et ren-

voyer l'agence AGEM-Développement poursuivre la construction du lycée de Saatenga sur le site de Kamona.

Au plus fort des turbulences, le maire Ousmane Boly prenait sa plume, le 23 décembre 2018, pour solliciter l'arbitrage du ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA), le professeur Stanislas Ouar. Le maire dénonçait d'abord la gestion administrative de la contestation du site. «Le mardi 18 décembre 2018, nous avons été surpris d'apprendre qu'une mission était sur le chantier

mairie au profit d'un autre village. Cette mission à Saatenga a eu pour conséquence la création d'un climat délétère et confus car, par la même occasion, une décision d'arrêt des travaux a été prise». Dans son implication dans une affaire, à priori hors de son ressort, le DR de l'enseignement secondaire avait



Au plus fort des turbulences, le maire Ousmane Boly prenait sa plume pour solliciter l'arbitrage du ministre

enfreint une banale démarche de courtoisie. «A aucun moment» écrit le maire, «nous n'avons été saisis ni par écrit, ni au téléphone par le directeur régional, ni être associé pour apporter des éclaircissements et ou contribuer à la recherche de solutions».

Et le maire de déplorer et condamner «de tels comportements qui ne sont pas de nature à régler les choses, bien au contraire. J'ai donc décidé de le joindre au téléphone pour déplorer son comportement. (...) Le déplacement sur le terrain du directeur régional a exacerbé les positions car, semble avoir «validé la plainte» d'individus mal intentionnés, connus par les plus hautes autorités de la région par leurs comportements réguliers qui portent atteinte à la paix sociale». Conséquence de cette initiative en solitaire du DR, «la sortie du directeur régional était inopportun car, en lieu et place de la recherche de l'information et de solutions concertées avec les acteurs clés (maire, DRENA, préfet, élus des villages), il s'est déporté sur le terrain, sans même se donner la peine d'en informer les autorités locales.

La mauvaise information véhiculée est donc certainement à l'origine de la décision de la DGESS de faire suspendre les travaux».

Dans sa lettre au ministre, le maire fait donc la genèse de cette affaire de présumé détournement de site. «(...) C'est au cours du mois de juillet 2017, lors de la journée provinciale de

validation des sites entre le MENA et les collectivités territoriales, que nous avons planifié la construction d'un nouveau lycée à Saatenga et la construction de salles de classes à Barawagdin». Le maire est formel, «il ne s'agit pas de la normalisation du CEG de Saatenga comme les plaignants tentent de le faire croire, (...). Le maire Ousmane Boly explique : «nous avons fait cette proposition de manière consensuelle avec les deux CCEB (chef de circonscription éducative de base, Ndrl) de Diabo, afin de résoudre un besoin réel qui avait été exprimé par les villages de Saatenga (qui est une grosse agglomération constituée de plusieurs villages) dont certains élèves parcourent des vingtaines de kilomètres pour venir à Diabo-centre par défaut de disponibilité de salles. (...) L'ensemble des conseillers et CVD de Saatenga

Lire suite à la page 7

## Les Échos de l'Est

Mensuel d'informations locales, d'Intégration et de Développement

Téléphone : +226 24 77 77 18

• 70 33 24 16 • 76 42 65 10 • 78 83 80 53

Fada N'Gourma • Burkina Faso

[mboluv@gmail.com](mailto:mboluv@gmail.com) / [mboluv@yahoo.fr](mailto:mboluv@yahoo.fr)

[lesechosdelest.000webhostapp.com](http://lesechosdelest.000webhostapp.com)

Récépissé n°2011-044/CAO/TGI-F/PF

N°ISSN : 0796-8868

- DIRECTEUR DE PUBLICATION : Guy-Michel Bolouvi
- RÉDACTION : Apollinaire Salembéré, Lagafou Abdoul Karim, Kaboré Honoré, Laurent Madia Thiombiano, Japhet Benyidoba, Joseph Ouédraogo, Aimé Beogo, Philibert Yentangou • TRADUCTION : Tuadianma Yuonli
- CRÉDIT PHOTOS : Hubert Diabri, Joanny Sow.

Conception graphique et Mise en page

Les Échos de l'Est

Impression

### Kantchari

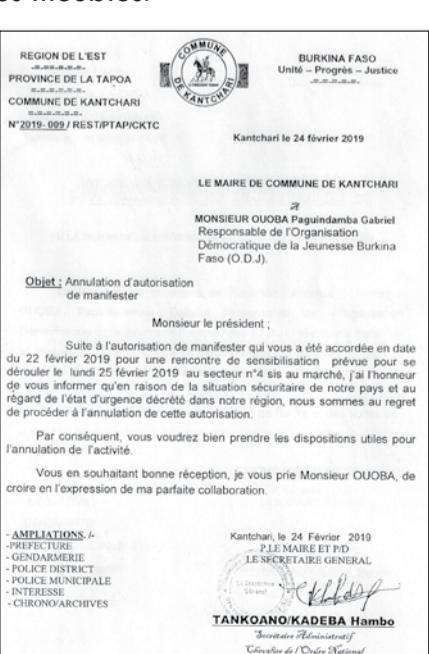
## Quand la situation sécuritaire a bon dos

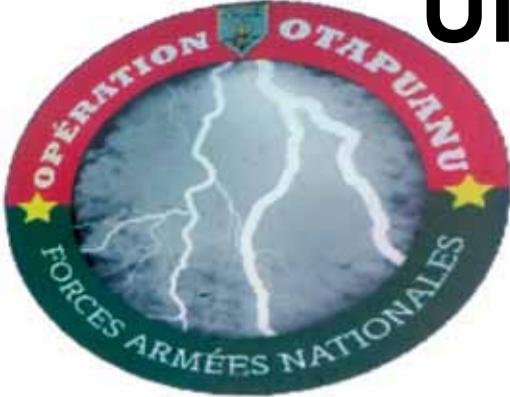
En 24 heures, entre le vendredi 22 février et dimanche 24, en plein week end, la mairie de Kantchari s'est contredite dans une décision de manifester



de sécurité. La pilule autorisation-interdiction de réunion a été difficile à avaler pour les jeunes mais, le civisme a préserver les meubles.

La mairie sait que désormais elle n'est pas maître absolu de l'espace communale et que les décisions doivent être collégiales, concrètes, amendées. la preuve, entre les deux décisions contradictoires de la mairie, la police nationale a dressé et imposé le bouclier sécuritaire.



Opération Otapuanu

«Rétablir l'autorité de l'État par la remise en place de tous ses symboles. Au niveau de nos hommes il y a suffisamment de détermination, beaucoup de courage et extrêmement d'audace. Et derrière tout ça, effectuer des actions civilo-militaires : établissement de CNIB, consultations médicales et interventions chirurgicales».

Otapuanu, c'est «le désarroi pour les forces du mal et leurs représentants; la restauration de la fusion entre l'armée et la nation». Message du ministre de la défense, Moumina Chériff Sy, aux populations de la région de l'Est.

Mission militaire de sécurité du territoire national, l'Opération Otapuanu a ses parties pile et face. Côté pile, une mission de balayage et une présence militaire plus accrue dans le quotidien des populations. Côté face, des actions civilo-militaires : assistance médicale gracieuse et délivrance gratuite de la carte nationale d'identité burkinabé (CNIB) dans les zones les plus



Séance de briefing avec, de gauche à droite : le Colonel major Vinta Somé, chef du centre des opérations; le Général de Brigade Moïse Miningou, CEMGA, commandant du théâtre des opérations et le Ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Moumina Chériff Sy.

touchées par la crise sécuritaire. Le jeudi 21 mars, le ministre de la défense nationale et des anciens combattants, Moumina Chériff Sy, était à Fada N'Gourma. Pour une visite des forces de défense et de sécurité (FDS) et notamment au 34ème RIA (régiment interarmes), quartier général du commandement de l'Opération Otapuanu, «coup de foudre» en langue Gourmantché. Menu de la visite : rencontre de briefing avec le commandement militaire conduit par le général de brigade Moïse Miningou, chef

d'État-major général des armées, commandant du théâtre des opérations Otapuanu. Le ministre Chériff Sy dévoilait alors à la presse le tableau global de l'Opération Otapuanu : «un grand travail patriotique de rétablissement de l'autorité de l'Etat; tous les symboles de l'Etat doivent être remis en place». Il indiquait : «ce travail est en train d'être fait et les forces du mal et leurs représentants sont dans le désarroi. Le travail est fait et porte ses fruits». Le ministre Chériff Sy rassurait également : «au niveau de nos hommes, il y a suffisamment de détermination, beaucoup de courage et extrêmement d'audace».

Au-delà de l'action de souveraineté militaire, il annonçait des actions civilo-militaires : «grâce à cette opération, nos forces ont permis l'établissement, gratuit, de plus de 2.000 CNIB; elles mènent des

consultations médicales et des interventions au niveau chirurgical ; l'un dans l'autre, cette opération est une mission salvatrice. Nous pouvons dire, avec assurance et fierté, qu'il y a une fusion entre l'armée et la nation».

L'Opération Otapuanu se déroule dans les régions du Centre-Est et de l'Est et, notamment sur trois fuseaux de balayage : le front Nord, zone de Gayeri ; le front Centre, zone de Boungou et le front Sud, zone de Pama. Concomitamment, des actions civilo-militaires sont développées dans les centres de santé à Pama, Gayeri et au centre hospitalier régional (CHR) à Fada, pour ce qui est des actions de consultations médicales et d'interventions chirurgicales ; à Gayeri, Ougarou et Pama pour la délivrance de la carte nationale d'identité burkinabé.

Otapuanu civilo-militaire/Assistance médicale gratuite

### Otapuanu version expertise médicale

Renforcement des capacités opératoire du CHR (centre hospitalier régional) de Fada et soulagement des malades. Tant physiquement que financièrement. Au bloc opératoire du CHR de Fada, les médecins militaires de l'opération Otapuanu prennent en charge les cas qui devaient être référés à Ouagadougou. Sans frais, gracieusement. Otapuanu, c'est le feu et la foudre pour les djihadistes et, pour les populations, le soulagement médical. En effet, à travers l'Opération Otapuanu, le service de santé des armées contribue, au quotidien, au bien être des populations à Gayeri, Pama et Fada. L'équipe des médecins militaires est conduite par le directeur central des services de santé des armées, le médecin colonel major, Hamadou Kafando. Au CHR de Fada, les usagers ont fini par s'habituer à ces médecins qui arrivent non pas en blouse, mais dans le treillis Otapuanu, casqués et armes de guerre en main. C'est Otapuanu, version sociale, option médicale. Le soulagement est double. D'abord pour la direction du CHR qui se démène, en temps normal avec un seul chirurgien généraliste, contraint de référer de nombreux cas à Ouagadougou. Avec l'expertise des médecins militaires, notamment en traumatologie et chirurgie viscérale, le bloc opératoire du CHR a renforcé ses prestations. Ensuite, soulagement pour les malades et leurs proches qui n'ont pas à débourser ni pour l'évacuation à Ouaga, ni pour les frais de l'intervention chirurgicale. Otapuanu fait du social à 100%.

Otapuanu civilo-militaire/Délivrance gratuite de CNIB

### Otapuanu version sécurisation identitaire des populations situées dans les zones d'opérations

Otapuanu a satisfait à un autre besoin des populations avec le lancement à Ougarou, le jeudi 28 mars, de l'opération de délivrance gratuite de 1.200 cartes nationales d'identité burkinabé (CNIB). Une opération CNIB, au bénéfice des populations des zones de Gayeri (500 cartes), Pama (200 cartes) et Ougarou (500 cartes) dans le département de Matiacoali dont le préfet Aristide Yameogo confie que : «le nombre de ceux qui disposent de CNIB est bien en-deçà de celui de ceux qui n'en disposent pas». Expliquant cette situation, il a le courage d'accuser : «il y a de prime abord, le phénomène de l'analphabétisme et, ensuite, la peur de l'administration». Ainsi que l'a souligné le colonel major Pierre Ouédraogo, commandant des actions civilo-militaires de l'Opération Otapuanu, «suite aux différentes attaques terroristes, les forces de défense et de sécurité mènent tous les jours des opérations de vérification des pièces d'identité». Et, en cas de non possession, notamment de la CNIB, «beaucoup de Burkinabé voient leur liberté de circuler réduite, peuvent faire l'objet de tracasseries diverses, voire soupçonnés d'appartenance à des réseaux dangereux».



Arrivée des chirurgiens militaires au CHR

La problématique des espaces pastoraux

Par Japhet Benyidoba

## Éleveurs cherchent espace désespérément

**Sur le papier, les éleveurs de la région ont pour eux deux grandes réserves pastorales. En bonus, on peut y ajouter d'autres plus modestes, dites zones communales de pâture, et des pistes pour rallier les marchés à bétail et pratiquer la transhumance. Mais, en jouissent-ils réellement ?**

**La réponse avec Amidou Bandé, le président national des Rouga («chef des éleveurs», Ndlr) du Burkina Faso.**

**EDE : Les pasteurs de la région occupent-ils réellement leurs espaces réservés de Kabonga et Tapoa-Boopo ?**

**Rouga** : Le directeur régional des ressources animales, soutient que l'État a réservé les zones de Kabonga et de Tapoa-Boopo pour l'élevage. Certes, mais il y a un double problème : l'eau et la résistance des agriculteurs.

A Kabonga par exemple, nous avons posé le problème de manque d'infrastructures hydrauliques et il nous a été dit de nous installer et l'eau suivra. Dans la réalité, durant la saison des pluies, nous pouvons y demeurer, grâce aux eaux de surface. Mais, après, est-ce que nous le pouvons, sans aucun aménagement hydraulique ?

D'autre part, il y a la réticence des agriculteurs à la présence du bétail. Ce sont les agriculteurs qui y imposent leur loi ; celle du plus

fort. Je suis chaque fois interpellé par des éleveurs, dans la zone de Kabonga, qui disent qu'ils ont été chassés et leur bétail séquestré au PK 60. Et on leur exige une amende avant la libération des animaux. Avec Jean-Jacques Moyenga, responsable provincial des éleveurs, et des techniciens du Recopa (réseau de communication sur le pastoralisme), j'ai été une fois sur les lieux pour dire aux éleveurs de ne payer aucune amende. Nous avons dit aux éleveurs qu'ils ne doivent payer aucune amende parce que l'État a dit que cet espace est le leur. Même si les animaux y sont accusés de dégâts champêtres, il n'y a rien à payer parce que c'est leur territoire. Mais, comme je le dis, les éleveurs y sont harcelés, menacés et se font racketter.

Pour ma part donc, sur l'étendue de la région de l'Est, je ne vois nulle part où les éleveurs sont à

l'aise, se sentent chez eux. Sur tous les espaces dits réservés pour les animaux, les éleveurs sont opprimés par les agriculteurs.

Dans la zone pastorale de Tapoa-Boopo, c'est le même refrain : la promesse d'aménagements hydrauliques. On a même parlé d'un projet pour des infrastructures non seulement hydrauliques mais aussi scolaires, sanitaires, etc. Sur cette zone, tout le monde sait ce qui s'est passé ; les agriculteurs ont refusé.

J'insiste, dans la région de l'Est, il n'y a aucun espace sur lequel les éleveurs sont chez eux, aucune zone où les éleveurs peuvent demeurer sans problème en saison de pluies comme en saison sèche ; aucun espace avec la garantie que c'est bien une propriété exclusive des éleveurs.

**EDE : La situation est-elle meilleure du côté des zones communales de pâture, comme celles de la commune de Fada ?**

**Rouga** : Au niveau de la commune de Fada, les populations de Potiamanga, Momba, Bougui et Bersaga s'étaient entendues pour dégager un espace pour l'élevage.

Il y a eu un arrêté, la pose de bornes et de panneaux de signalisation, la réalisation d'infrastructures hydrauliques à énergie solaire et quelques autres aménagements mais, les agriculteurs ont encore finalement refusé de libérer les lieux et ont chassé les éleveurs. La situation est la même au niveau de la réserve communale de Bandingui (Djandjanpergou), Namoungou et Momba et Naboudi. Les agriculteurs ont occupé tous les espaces et les éleveurs n'ont rien.

Je n'exagère pas quand je dis que dans la région de l'Est, les éleveurs n'ont aucun espace à eux. Aucun. Même les pistes à bétail sont occupées. Sur ce dernier point, j'accuse de complicité pour non implication, tous ceux qui tirent leurs revenus des marchés à bétail. Ils vivent du commerce du bétail et ne s'inquiètent pas du comment et par où les animaux vont cheminer pour arriver au marché. Est-ce que cela est normal ? Je pose la question aux exportateurs, aux courtiers, aux vendeurs de fourrage et autres aliments pour le bétail, aux bouchers, aux vendeurs d'intrants vétérinaires, aux gestionnaires communaux des marchés et à tous ceux qui perçoivent des taxes, tous ceux qui profitent du commerce du bétail. Je pense qu'ils doivent montrer un peu de solidarité pour les éleveurs car, ils sont ceux qui tirent le plus profit de l'élevage. Ne sont-ils pas assimilables à des éleveurs ? Pour moi, ils vivent de l'élevage, ils sont tous des éleveurs.

**EDE : Quelles sont les pistes de solutions ?**

**Rouga** : Il va falloir que le gouvernement vienne en aide aux éleveurs, parce qu'au Burkina, nos principales activités sont l'élevage et l'agriculture. Il faut qu'il réalise que dans la région de l'Est, les éleveurs n'ont pas d'espace pour mener leur activité. Les agriculteurs exploitent les espaces réservés à l'élevage tout comme ils ont obstrué les pistes à bétail et détruisent les quelques infrastructures réalisées. Seul le gouvernement peut faire en sorte de donner un futur à l'élevage, arrêter l'exil des éleveurs et donc du bétail de la région de l'Est vers les pays voisins, le Bénin, le Togo et le Ghana, où ils trouvent du pâturage et de l'eau pour les animaux. Il faut se dire que ces deux activités sont complémentaires, et l'une ne peut prospérer sans l'autre. Il faut donc que le gouvernement réagisse, prenne ses responsabilités.



De gauche à droite : Kolado Maiga, président régional des marchés à bétail ; Amidou Bandé, président national des rouga et Jérôme Thiombiano, agent technique au Recopa.

## Une overdose inappropriée de taxes et impôts ?

**Une overdose inappropriée de taxes et impôts ? C'est selon. Côté administration, la loi des finances 2019 apporte plus de clarté aux statuts des contribuables. Pour ces derniers, c'est une dose supplémentaire de taxes et impôts. L'important pour la DCR/Est, était que les opérateurs économiques aient la juste information sur les nouvelles dispositions.**

**M**ardi 26 février, la délégation consulaire régionale de l'Est (DCR/Est), a convié les opérateurs économiques de la région pour une conférence-débat sur la loi des finances 2019 et ses implications. Une matinée de sensibilisation organisée en partenariat avec la direction régionale des impôts de l'Est et celle du commerce, de l'industrie et de l'artisanat. Les opérateurs économiques ont apprécié, quand bien même leur sentiment dominant est que le moment ne se prête pas à ce qu'ils considèrent comme une dose supplémentaire et inappropriée de taxes et impôts.

Le consultant venu de Ouaga, Oumar Ki, inspecteur des impôts, en poste à la direction de la législation et du contentieux à la direction générale des impôts, résume la loi des finances 2019 comme un «*texte réaménagé avec création d'impôts, dans l'optique de mobiliser davantage de ressources pour l'État*». Pour ce qui est des implications pour le contribuable, il explique : «*la loi des finances de cette année vient clarifier davantage les obligations des opérateurs économiques; de sorte qu'il n'y ait pas de confusion dans l'interprétation*».

Session d'information sur le Fonds d'appui aux activités rémunératrices

## Le cadeau de 8 mars de la DCR aux femmes de la région

**E**n marge des festivités commémoratives du 8 mars, journée internationale de la femme, la délégation consulaire régionale de la Chambre de commerce et d'industrie (DCR/Est) a réuni, la veille 7 mars, près de 200 femmes de la région, pour une conférence consulaire sur le Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF). Une occasion offerte à madame Lankoandé, la chef d'antenne du Fonds pour faire le marketing de «*la banque des femmes*», par un exposé sur les zones d'intervention, les conditions d'accès au crédit, les activités bancables, le profil des bénéficiaires et les difficultés rencontrées depuis la création du Fonds en 1990. L'occasion également pour Harouna Natama, président de la DCR/Est et «*parrain*» des femmes de la région, de souhaiter une bonne célébration du 8 mars 2019 aux femmes de la région, avec un chèque de 200.000 F pour leur rafraîchissement lors de la commémoration de leur journée. Concernant, le délicat souci des femmes d'accès au crédit pour entreprendre des activités, le parrain Harouna Natama a pris le risque de leur promettre son accompagnement. Un accompagnement qui selon lui commence «*par cette session de sensibilisation sur le Fonds*». Accompagner c'est «*donner le maximum d'informations, faire en sorte qu'elles parviennent à toutes les femmes, et leur faciliter la constitution des dossiers de demande*». Il soutient que «*la DCR se fait un devoir de les aider, de faire en sorte de briser les tabous entre les femmes et le FAARF. C'est notre préoccupation*». Le président de la DCR/Est inclut dans cette promesse d'appui, le plaidoyer auprès de qui de droit pour que le Fonds soit suffisamment alimenté et à même de répondre à toutes les sollicitations.

des textes». Il confie, «*on a ajouté d'autres taxes pour pouvoir mobiliser davantage de ressources pour l'État et pour le compte des collectivités territoriales*».

Motandi Jean Marie Tompoudi, responsable de l'association des artisans de l'Est, est pour sa part, sceptique : «*le moment n'est pas favorable à l'introduction de nouvelles taxes, parce qu'avec le contexte actuel, les opérateurs économiques avaient déjà des difficultés pour faire face aux anciennes taxes*». Comme il dit, «*l'économie est à genoux, ce n'est pas facile pour nous, le contexte actuel fait que je m'inquiète*». Il se dit inquiet parce que «*l'économie ne marche plus, il n'y a plus de projets, les bailleurs sont partis et pour les marchés de l'État, tout le monde sait comment ça se passe pour les avoir... Donc, un entrepreneur qui passe une année sans avoir un marché, et qui a des taxes en face de lui, comment vous voulez qu'il fasse ? Cela veut dire que bientôt, nous risquons de voir beaucoup d'entreprises disparaître*». Selon lui, la situation est encore plus dramatique pour l'entrepreneur de la région de l'Est, «*parce que la région de l'Est a été abandonnée depuis des années. De Fada, chef-lieu de la*

réunion, pour rallier les autres localités, ce n'est pas accessible. On avait le problème de routes que l'insécurité est venue empirer. Je pense qu'il faut qu'une formule soit trouvée pour permettre aux filles et fils de la région de l'Est et même du Burkina entier, pour mieux respirer et pouvoir mener leurs activités à l'aise». L'inspecteur des impôts, Oumar Ki, se pose en avocat défenseur de la loi : «*si on veut bien voir, il n'y a pas plus de taxes comme ça en tant que telles. Parce que notre système fiscal est céduinaire. C'est-à-dire qu'il y a plusieurs taxes qui sont dedans. Le système céduinaire consiste à faire plusieurs impôts en fonction de l'activité que tu mènes, pour entrer dans le champ d'application. Dire qu'il y a trop d'impôts, non, c'est pas ça. C'est notre système qui demande*

cela pour pouvoir bien mobiliser les ressources». Même si les avis ont divergé au gré des intérêts, la journée d'information voulue par la DCR/Est a permis un débat fort didactique entre spécialistes des finances et opérateurs économiques. Et, Harouna Natama le président de la DCR est dans le vrai lorsqu'il soutient : «*il était nécessaire que la DCR puisse organiser cette journée d'information, parce que la plupart de nos opérateurs et opératrices économiques ne comprennent pas toujours bien les textes, si bien que dans l'application, cela pose des difficultés et crée un frein pour le développement de leurs activités*». Le lendemain, mercredi 27 février, la DCR remettait le couvert pour informer et sensibiliser sur les schémas de libéralisation des échanges de la Cedeao.

## 3 questions à Pascal Ildevert Ouédraogo, inspecteur des Impôts, spécialiste de la prospective, Directeur régional des Impôts de l'Est

**En matière de maîtrise quantitative et qualitative du fichier des contribuables, qu'est-ce que la nouvelle loi offre comme avantages/inconvénients ?**

La nouvelle loi n'a pas effectué de changement en ce qui concerne la maîtrise du fichier des contribuables.

**En quoi la nouvelle loi contribue-t-elle à faciliter et améliorer le système de recouvrement ?**

Pour ce qui est du recouvrement, la nouvelle loi précise et complète les modalités de paiement offertes au contribuable : dorénavant, les impôts peuvent être payés en numéraire, par chèque ou par virement bancaire et tout autre moyen de paiement électronique. De même, les déclarations périodiques peuvent être faites en ligne, de façon dématérialisée, avec les mêmes valeurs juridiques que les déclarations faites sur imprimé.

**Pouvez-vous répondre à la question qui fait débat chez les opérateurs économiques : la loi de finances 2019, «C'est plus d'impôts/taxes ou moins d'impôts/taxes» ?**

La loi des finances de 2019 n'est pas, à proprement parler, génératrice d'impôts nouveaux : les changements ont consisté à rehausser certaines taxes locales, à réintroduire la taxe sur les véhicules à moteur et à changer le régime d'imposition des vendeurs de boisson ; les principales modifications sont les suivantes :

### •réintroduction de la taxe sur les véhicules à moteur ;

Pour ce qui concerne la taxe sur les véhicules à moteurs, il faut préciser qu'il s'agit d'une taxe instituée, en vue du renforcement des trésoreries des collectivités locales que sont les communes ; son montant n'est pas à priori très élevé : 7000 F CFA par an pour les petits véhicules.

### •le relèvement de la taxe sur les armes ;

mesure de renforcement des finances locales ;

### •le relèvement de la taxe sur les boissons ;

cette mesure a pour but la conformité avec les mesures d'harmonisation de l'UEMOA ;

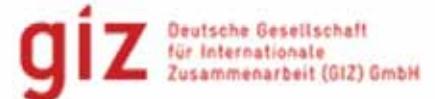
### •classement des grossistes en boisson et des débits de boissons au régime de droit commun ;

en matière d'imposition des vendeurs de boissons, il faut noter que les grossistes en boissons et les débits de boissons bénéficiaient d'un système de taxation globale qui faisait que leur impôt sur le bénéfice était retenu à la source par la SODIBO. Il s'est agi de supprimer le système précédent, de classer ces redevables dans le droit commun et de transformer cette retenue à la source payée en acompte sur le bénéfice.

En général, les modifications ont surtout visé à renforcer les finances des collectivités locales.



## Programme Mise en oeuvre des Droits de l'Enfant au Burkina Faso - Pro Enfant



# Être jeune au Burkina Faso aujourd'hui, c'est comment ?

Par Guy Michel Bolouvi

**A travers le bureau d'étude AMBERO, le programme GIZ PRO-Enfant, est très présent aux côtés des jeunes, notamment à Kantchari (région de l'Est) et à Disshin (région du Sud-Ouest). Une présence matérialisée par des sessions de formation, dans l'édition et la production d'émissions. Des œuvres vêtues d'une commune tunique : la protection de l'enfance et de la jeunesse.**

«Être jeune au Burkina Faso aujourd'hui, c'est comment ?» La question est de Elsa Kuntziger, conseillère technique principale du programme GIZ Pro-Enfant au Burkina Faso, intervenant dans les régions de l'Est et du Sud-Ouest pour la mise en œuvre des droits de l'enfant. «On fait comment ?» demande-t-elle, dans un style «jeune», «pour trouver sa voie au niveau professionnel, universitaire, spirituel, sentimental et sexuel quand on est jeune ou adolescent au Burkina Faso de nos jours ? On fait comment si on ne peut pas poser des questions aux adultes et que



Elsa Kuntziger, conseillère technique principale du programme GIZ Pro-Enfant au Burkina Faso.

les informations qu'on trouve sur internet, c'est bizarre ?». Quand on cherche des réponses à ces

questions indique-t-elle encore, «la qualité de la source est vraiment importante». Une bonne piste de réponse est disponible dans l'**Agenda des jeunes 2019**, une production du bureau d'étude AMBERO qui met en œuvre une composante du programme GIZ Pro-Enfant, au Burkina Faso. La CTP Elsa Kuntziger recommande l'agenda des jeunes, pour «des articles sur la recherche d'emploi, comment rédiger un bon CV, sur la bonne manière d'utiliser les réseaux sociaux, (...), sur la santé sexuelle et reproductive,

sur la contraception, les IST et les grossesses non désirées». Elle a donc, cette supplication : «pour apprendre des choses sur l'amour et la sexualité, il y a mieux que les films pornographiques». Elle recommande plutôt aux jeunes la plate-forme QG Jeunes ([www.qgjeune.com](http://www.qgjeune.com) et sur Facebook).

Rappelons que le programme Pro-Enfant est au Burkina Faso depuis 2016 et travaille avec ses partenaires gouvernementaux à la protection des enfants. Entre autres, «éviter aux enfants de travailler dans l'orpaillage, d'être utilisé sexuellement ou marié contre leur volonté, de subir l'excision ou d'être victime de trafic, etc...»

Espace jeunes in «Agenda des jeunes 2019», AMBERO Pro-Enfant/GIZ

## Facebook, Twitter... Réseaux sociaux et adolescents : soyons prudents !

Les réseaux sociaux sont devenus à la mode dans le milieu des jeunes. Beaucoup s'y mettent parce qu'un de leur proche y est. Ils sont les premiers à avoir adopté les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et à les utiliser à l'aveuglette. On rencontre des amis, on fait des «like», des «j'aime», des «affairages», on partage des photos... Bref, on se dit à la page... C'est bien... Facebook a des côtés positifs et ludiques mais, ce réseau social est malheureusement aussi risqué... Ne soyons pas trop naïfs. Les faits divers dus à l'utilisation de ces sites se sont multipliés. Les adolescents partagent leur vie privée sans se rendre compte que leur intimité est exposée publiquement. Les images qui circulent sur le net sont ineffaçables.

Tenez comme exemple, ces ébats sexuels entre deux adolescents d'un lycée de Ouagadougou filmés par le garçon avec l'accord de la demoiselle qui croyait ainsi lui témoigner toute sa sincérité. Hélas, la vidéo tomba un jour malencontreusement dans les mains d'une copine de celle-ci. Au moindre couac entre les deux amies, la copine balança la vidéo sur les réseaux sociaux. Imaginez le scandale pour ces deux adolescents, pour leur famille, le regard de la société sur eux, comment aller et venir sans être la risée de tous, comment surmonter cette épreuve... Alors, si la

faute est virtuelle, les conséquences sont bien réelles.

**A quoi s'exposent les adolescents en ayant une confiance sans borne à ces réseaux sociaux ?**

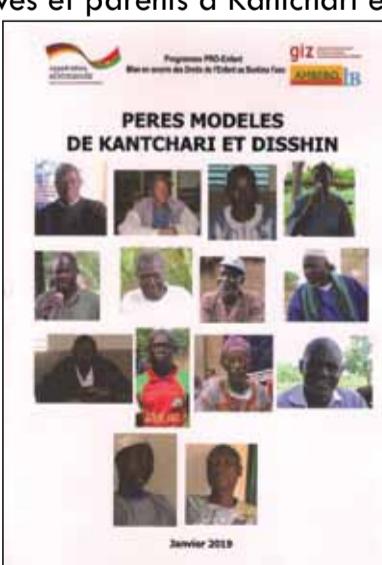
- Risque d'échec scolaire car, diminution de l'aptitude à se concentrer pour étudier;
- Risque de contacts indésirables;
- Risques d'agressions sexuelles;
- Risques d'être ridiculisé, insulté ou harcelé par d'autres utilisateurs (cyber-harcèlement).

**Le saviez-vous ?**

Facebook est d'ailleurs le paradis des voleurs d'identités, des détournement de photos. Pour se faire passer pour une autre personne, il suffit juste de créer un profil au nom de cette personne. Le grand danger de Facebook reste la pédophilie. Les adolescents les plus vulnérables sont une proie facile pour les délinquants sexuels. Des études ont montré que beaucoup d'enfants sont victimes de violences sexuelles de la part des pédophiles après les avoir rencontrés sur internet.

Chers jeunes, pour notre avenir, il est essentiel d'avoir une bonne utilisation de ces réseaux pour ne pas avoir de mauvaises surprises, qui, au pire des cas, peuvent coûter très cher.

Arlette Diendéré  
AMBERO Pro-Enfant



Enseignements post primaire et secondaire

Par Apollinaire Salembéré

# Les encadreurs pédagogiques réclament plus de transparence dans la gestion financière de leurs activités

**Pour n'avoir pas suffisamment et correctement communiqué, les gestionnaires financiers des activités d'encadrement pédagogique ont grippé leurs relations avec les encadreurs pédagogiques. Une «vraie-fausse» crise qui a mis à nu des disfonctionnements regrettables dans un milieu d'intellos.**

**D**ans une lettre de protestation adressée, le 14 février, au directeur régional des enseignements post primaire et secondaire, les encadreurs pédagogiques ont manifesté leur mécontentement quant à la gestion financière confuse de leurs activités de renforcement continu des capacités des professeurs de la région de l'Est. Notamment par des conférences pédagogiques et des visites de classes. Des activités qui ne peuvent se réaliser sans argent et pour lesquelles il est prévu un budget.

Les encadreurs ont donc été étonné qu'à mi-chemin des 14 visites de classes programmées, on leur parle d'épuisement de budget et même d'un dépassement. Sur 14 sorties de visites prévues à hauteur de neuf millions (9.000.000) de francs, «sept (07) ont été exécutées et trois (03) étaient en cours de programmation», quand, patatras !

Le chef du service de l'encadrement et de la formation pédagogique (SEFP), annonce aux encadreurs que «les visites ne peuvent plus se réaliser car le budget alloué à cet effet est épuisé». Pire, «il y a un dépassement dans ce budget». Dans les comptes des encadreurs, «on était à juste plus de quatre millions (4.000.000) de francs pour les 07 visites effectuées». Constat des encadreurs: «une activité de cinq millions (5.000.000) de francs semble ne plus exister».

Pour témoigner de sa bonne foi, le directeur régional, l'inspecteur d'anglais, Idrissa Pascal Tiendrebeogo, transmet aux encadreurs un document référentiel. Hélas ! un document qui comporte plus d'éléments incendiaires qu'apaisant. Les encadreurs y trouvent les ingrédients d'autres confusions. «Les fiches officielles des activités financées par le fonds CAST/FSDEB (compte d'affectation spécial du trésor, fonds de soutien au développement de l'éducation de base) qui nous ont été présentées ne comportent pas l'activité de cinq millions (5.000.000) de francs en débat (...). Toute chose qui laisse planer une suspicion et crée un climat de manque

de confiance; (...) Il apparaît clairement une activité financée à hauteur de quinze millions neuf cent quatre vingt mille (15.980.000) francs qui n'a pas encore été exécutée. Le chef SEFP dit avoir interpellé sur la question en vain».

L'occasion pour les encadreurs de notifier une série d'attitudes de négligence et de manque de considération à leur égard et à celui de leur service, non seulement du DR lui-même mais aussi de la part «d'autres chefs de service, notamment le service financier».

Vendredi 15 février donc, les encadreurs observent un débrayage de 24 heures et programment un sit-in d'une heure pour le lundi 18, de 9 H à 10 H, afin de dénoncer et condamner le mépris à leur égard et exiger : «des explications fiables sur le budget alloué aux activités de visites de classes; l'exécution de l'activité budgétisée à hauteur de 15.980.000 f et dont on clame l'inexistence; la tenue d'un langage courtois et respectueux à l'endroit du personnel de la SEFP; le respect de la parole donnée par monsieur le directeur régional».

L'explication entre la délégation des encadreurs pédagogiques et le staff du directeur régional des enseignements post primaire et secondaire a lieu dans le bureau de ce dernier, le lundi du sit-in. Rentré le week-end de Ouaga, le DR est contraint de faire face à la grogne des encadreurs pédagogiques. De 08 H à 14 H. Six (06) heures de débats dits «houleux», pour arriver à la conclusion que, s'il y a crise, elle n'est pas de malversation financière, mais de défaut de communication, d'insuffisance de transparence sur la gestion financière des activités de la direction régionale.

Après la réunion, le DR reprenait la route de Ouaga, refusant de décrocher notre appel. Mais que s'est-il passé à cette réunion ? «Le DR a lui-même appris, parce que le document que l'intendant lui avait remis et qu'ils nous a transmit, n'était pas le bon document, c'était une énième version. Les débats ont été houleux et l'intendant a sorti le

papier du ministre qui a autorisé le déblocage des sous. C'est soixante quinze millions (75.000.000) au total. Le DR a reconnu que la faute vient de lui, et donc, il s'est excusé». Ce qui n'a pas empêché la délégation des encadreurs de «déployer que dans un service, il n'y ait pas de transparence. Ça crée la suspicion». Par rapport à ce document administratif, le ministre Stanislas Ouaro écrivait le 16 août 2018 : «l'ordonnateur délégué, le payeur général et le directeur de l'administration et des finances du ministère de l'éducation nationale gestionnaire du crédit, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution

de la présente décision qui sera enregistrée, publiée, communiquée partout où besoin sera».

Observation des encadreurs, «c'est donc un document qu'on doit partager, c'est pas un document qu'on doit garder par devers soi. C'est un document officiel, donc tout le monde doit être au courant du document, tous les services de la direction régionale».

Au bout du débat, les encadreurs lèvent leur mot d'ordre de protestation mais, le ver est dans le fruit désormais : «avec le bon document et les pièces justificatives, quand on a calculé, recoupé et vérifié les montants, ça correspond. Ça lève un peu le doute, on n'est pas convaincu totalement, mais on est désarmé». Ils ont cette recommandation: «il faut que le ministre attire l'attention de ces gestionnaires-là, sur le fait qu'ils doivent être transparents; c'est pas leur argent donc, ils doivent être transparents».

Suite de la page 2

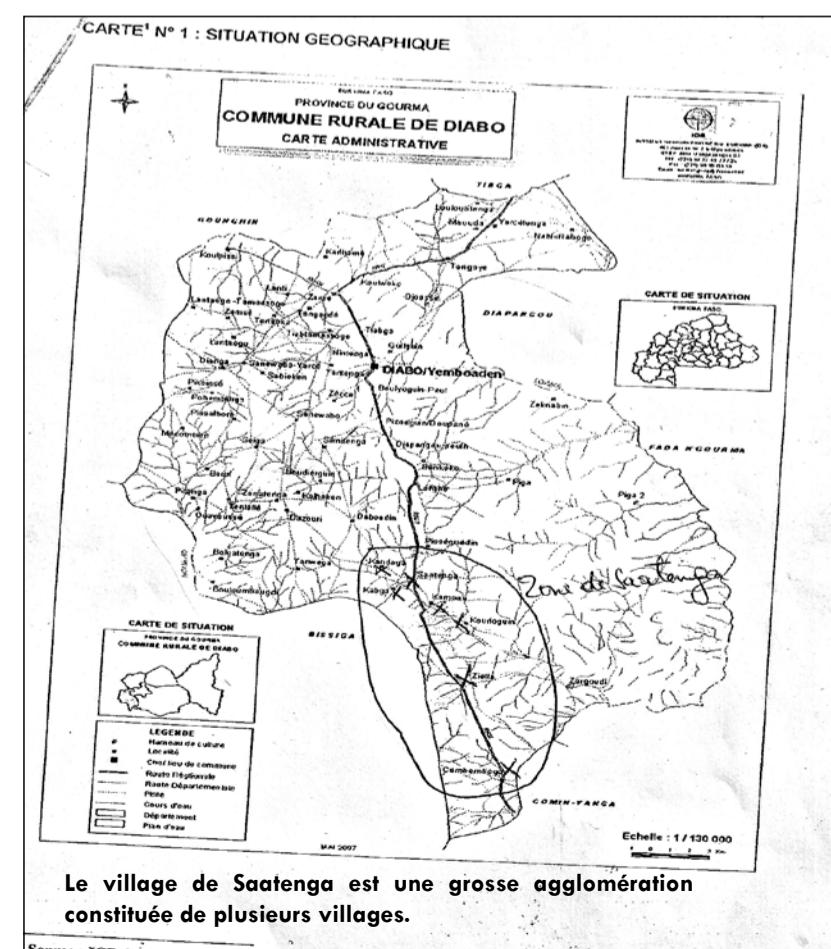
Commune de Diabo/affaire lycée de Saatenga

## Le ministre Stanislas Ouaro ordonne la reprise des travaux

ga, qui est une localité constituée par plusieurs villages, ont été associés à la réflexion et ont choisi le site de manière consensuelle, sur lequel le nouveau lycée est en train d'être construit». Suit la plaidoirie adressée au ministre: «Je sollicite votre intercession et votre accompagnement afin que les inquiétudes soient levées car, les personnes qui s'agitent aujourd'hui autour du projet, poursuivent d'autres objectifs qui sont aux antipodes du développement réel de la commune».

Un mois plus tard, le 25 janvier 2019, le ministre Stanislas Ouaro revenait au maire Ous-

mane Boly avec une ordonnance pour la reprise des travaux de construction du lycée de Saatenga: «Après avoir écouté les différents acteurs, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que j'ai instruit l'agence «AGEM-Développement» à bien vouloir inviter l'entreprise en charge de la construction de l'infrastructure à reprendre les travaux». Jusqu'au mois de février cependant, les contestataires maintenaient la pression par voies de demande d'explication, de menaces de marche et de séquestration du maire.



# 24 mois de grossesse pour un temps de gestation annoncé de 17 mois

**Choisir de ne pas communiquer n'est pas toujours la meilleure stratégie. Elle suscite et suggère des suspic**ions. Beaucoup pense que la centrale n'est pas livrée parce que l'argent a été croqué. Il n'en est rien, mais il faut communiquer quand il n'y a rien à cacher. Depuis le 17 avril 2017, la région attend, en murmurant, une promise qu'elle devait étrenner au bout de 17 mois.

Le vendredi 17 avril 2017, les ministres Alfa Oumar Dissa de l'Énergie et Oumarou Idani des Mines et des Carrières étaient à Fada dans l'arrière-cour de l'enceinte de la Sonabel, pour la pose de la première pierre du projet de construction d'une centrale thermique pour la région de l'Est. Un projet financé par la Banque Mondiale.

Le projet consistait à acquérir et installer 2 groupes électrogènes pour produire 7,5 mégawatts, pour un coût total de 9.152.318.960 F CFA. Travaux à réaliser par l'entreprise belge International Montage Maintenance (IMM), sous la supervision conjointe de la Sonabel et du cabinet allemand Intec-Gopa.

Délai de livraison : 17 mois.

A Fada où on ne parle plus de délestage mais de jeux de lumière, tant la fourniture d'électricité par la Sonabel est devenue épisodique, les Fadalais n'ont pas fait honneur à la cérémonie. Ni hypocrisie, ni compromission.

Dans les services comme le CHR qui dispose d'un groupe électrogène, on a fini par déchanter : «c'est la Sonabel qui est devenue le relais de notre groupe» disait le DG, pleurant pour la durée de vie ainsi compromise de son groupe. Les plus nantis ont opté depuis pour le solaire et la reposante indépendance. Mais, la commune mesure est la pauvreté et la dépendance à la Sonabel. Les Fadalais n'avaient donc pas pris leur pied dans l'excitation du lancement du projet de centrale thermique.

Qu'importe, deux artistes musiciens avaient été conviés pour dilater l'ambiance. Il y a eu des discours et on a fait ripaille. Les rares Fadalais venus suivre le lancement de ce qui doit être un vaste projet national de renforcement des capacités des pôles régionaux de production d'électricité, ont été déçus. Comme Ernest Thiombiano, venu enthousiaste, parti déçu de la marchandise : «je suis un peu resté sur ma faim pour ne pas dire déçu, parce que je pensais que la centrale était déjà montée et qu'on devait appuyer sur le bouton pour que les choses démarrent. D'où ma joie en venant. Je pensais qu'on avait fini avec les

délestages or, rien, je crois qu'il faut attendre 17 mois, disons 2 ans, 17 mois, c'est presque 2 ans, hein ? On n'est pas sorti de l'auberge».

Il n'avait pas tort. Fada et la région de l'Est restent bien scotchées dans l'auberge des délestages, au point de ne plus pouvoir faire la différence entre les périodes où la rupture de la fourniture d'électricité est due au délestage ou simplement à une panne sur le réseau de distribution.

Les 17 mois sont depuis enterrés et la puissance de fourniture d'énergie électrique de la Sonabel est toujours déficitaire. Ce déficit était de 2,8 mégawatts au moment de la promesse en avril 2017. Il a certainement pris du poids avec

l'extension incontrôlée de la ville de Fada et les branchements en zones rurales. On n'est pas sorti de l'auberge et l'aubergiste fait valoir une omerta sur cette promesse. Dans l'arrière-cour de la Sonabel, à Fada, le chantier a pris de la hauteur, des techniciens y sont actifs. De la route de Komi-yanga, en passant devant la Sonabel, les passants jettent un coup d'œil plein d'espoir. Sans être des spécialistes, beaucoup se demandent avec inquiétude pourquoi les réservoirs de carburant sont presque contigus à la salle des machines. Mais, bon, silence ! Circulez et contentez-vous d'attendre !

La Sonabel a un chargé de communication à qui le mutisme semble avoir été prescrit en première qualité. Maintes fois, pour mieux et vous informer juste, sur le projet qui n'en finit pas de finir, votre journal a contacté et relancé, par téléphone et par Email, le monsieur communication de la Sonabel. Juste

demander des réponses simples à des questions tout aussi simples :

- Quel est l'état d'avancement des travaux ?
- A quels changements les populations doivent-elles s'attendre, en termes de capacité de production, de transport et de distribution ?
- Quelles sont les difficultés qui justifient le non respect du délai annoncé de 17 mois ?

Mais, silence. Au mieux, le chargé de communication de la Sonabel promet de nous revenir après avoir contacté la direction générale, ou encore promet une conférence de presse. Comme pour le chantier qui ne finit pas de finir, la promesse de nous revenir avec des informations ne finit pas de ne pas nous revenir. Nous avons contacté le gouverneur qui, lui-même, est étonné de subir l'omerta. La Sonabel gère son projet dans le mutisme.

Et les délestages continuent de disputer la vedette aux pannes. Et la promesse prend de l'âge. 24 mois de grossesse bientôt, le 17 avril prochain, pour un temps de gestation annoncé de 17 mois.

## Micro-trottoir

### La parole à quelques usagers de la Sonabel

**Tondjua Lompo** : Le service de la Sonabel, franchement dit, les coupures-là, ça ne me plaît pas. C'est pas bon. Chaque jour y a coupure, on n'arrive même pas à travailler. Ils ont parlé d'un nouveau groupe mais, franchement, là-bas aussi ils n'ont pas bien grouillé. Depuis 2 ans, on ne sait même pas ce qu'ils sont en train de faire. Ça ne nous plaît pas. C'est comme s'ils ont bouffé l'argent. 2 ans, c'est trop.

**Marie Thiombiano** : Vraiment avec la Sonabel, ce n'est pas facile. La Sonabel nous décourage beaucoup avec ses délestages. Chaque fois, c'est des délestages, on ne comprend pas. Ça gâche nos travaux, ça gâche nos matériels à la maison, beaucoup de choses se gâtent, nous on ne comprend rien. Si l'État pouvait essayer de voir, c'est vraiment exagéré. Le service de la Sonabel, ce n'est pas du tout bon, pas du tout satisfaisant. Nous ne sommes pas du tout satisfait. On nous a promis une nouvelle centrale, on a dit 17 mois et, vraiment nous on ne comprend pas nos autorités. On ne sait pas vraiment ce qui se passe. Depuis presque 2 ans, et rien n'est fait, pourtant ils ont pris l'engagement de nous satisfaire. On ne sait pas si les fonds-là ont été détournés à d'autres fins ou à des fins personnels, vraiment nous on ne sait pas. L'État n'a qu'à essayer de revoir.

**Assana Toguyeni** : Vraiment, avec la Sonabel, il y a trop de coupures, trop de délestages, on ne sait même plus c'est quoi. Si cela pouvait prendre fin, ça pourrait aider tous ceux qui travaillent avec l'électricité. Le service de la Sonabel est loin d'être satisfaisant puisqu'on ne vit que de coupures à tous moments, ça gâche beaucoup de choses, on ne peut pas travailler, ça nous cause beaucoup de pertes. Vraiment, c'est pas satisfaisant. Et puis, il y a cette affaire de nouvelle centrale là. Si on vient nous promettre des choses qu'on ne peut pas faire, c'est qu'on ne nous respecte même pas. Les gens n'auront plus confiance en ceux qui viennent nous promettre des choses qui ne se réalisent pas. Dire qu'on va faire des choses pour améliorer la fourniture d'électricité et jusqu'à présent, on ne voit rien, on ne nous dit rien, prochainement quand ces gens vont se présenter encore on ne va pas les croire. On nous a flatté puisque même un enfant, tu lui promets que tu vas faire quelque chose et tu ne le fais pas, désormais quand tu vas revenir, il ne va pas te croire. Ce qu'on dit, ce qu'on promet à la population qu'on va faire, il faut le faire pour que la population continue de vous écouter. S'ils ont fait la promesse, c'est qu'ils avaient les moyens, maintenant qu'est-ce qui se passe ?

**Alassane Namoano** : C'est le moment de la canicule et on rencontre beaucoup de coupures, la prestation de la Sonabel, ce n'est pas ça, il y a des coupures intermittentes, on n'informe pas, surtout quand c'est le soir, tu quittes du boulot tu arrives à la maison, ce n'est pas intéressant. Si on avisait les gens, on pouvait prendre des dispositions pour éviter d'éventuels dégâts.

Par rapport à la centrale-là, comme nous l'a dit un ami qui travaille là-bas, ils ont envoyé le matériel, ils avaient commencé le travail et entre temps, il y a eu une interruption, il y avait de petits problèmes et l'ami même est rentré à Ouaga avant de revenir. Maintenant, le travail se poursuit. Ils avaient dit 17 mois, nous sommes à 2 ans, on va dire que c'est inquiétant mais, on va toujours espérer, parce que, bon, le politique c'est ça hein ? On va toujours vous dire que ça va venir, ça va venir, vous attendez, mais rien. C'est normal que la population ne comprenne pas, parce qu'une promesse, c'est une promesse. L'État doit œuvrer pour arrêter ces coupures-là. C'est pas normal que le soir on coupe le courant et toute la ville est noire, avec l'insécurité, c'est pas simple. Même s'il y a des coupures, que ça ne prenne pas du temps. Et puis, il faut avertir les gens. Et pourquoi ne pas miser sur le solaire à la place d'une centrale thermique ?

Bi den bili ke kuran masina baa buuni ki gbeni ɻmaali 17 ama  
dinla n tie bina 2  
U Gulimu guu ban den niani yaa paabu ɻmaali 17 siiga 2017  
cinaa dana 17

Ki yaa tuuni ki ŋmini ki kan pa i laabaali ki tie sanbi-hanli. Li baa teni bi niba n yaa tia ban bua maama. Niba boncianla tama ke ban den yedi bi baa caani yaa masina ke a baa yaa tendi kuran n ki gbeni yeni tie ke bi ŋmani i lige. Yaala n kan tuo wuonma ŋani ki pa i laabaali bi niba kule. Hali li binli 2017/04/17 U Gulimu niba yenbidi ki guu ban niani yaala piiga n ŋmaali lele siiga

Alijima 2017 cinaa dana 17, kuran koanbali Alifa Umaari Disa leni Umalu Idaani ku tingbangu piama koanbali den cua Fada SONABEL diegu nni puoli po kibili u tankonkpialu ki baa cili kuran diegu maama U Gulimu nni. Li handunli ligidieciangu n todi leni laa ligi.

Li tuonli den tie ki daa, ki go caani masinciamma lie yaa n baa yaa tendi kuran mega wati 7,5 ke li ligi tie miliyaadi 9, mi- liyon 152 leni k63792. Belisiki dogu tuonjaali (IMM) n den baa soani li tuonli, ke SONABEL leni Intec-Gopa goandi. A tuona gbenma den tie nmaali 17.

Fada kuran ki ye u yogunu kuli  
ki tua panma tuona nni. Fada  
niba pala ki mani laa badu  
tienma po. Laa tie ...uali laa go  
tie kan tieni mo.

Fada lotodieciangu kani bi masino yua n bi tie kuran yaa ye ban cuoni yeni n ji tuuni u yogunu kuli. Ku logitodieciangi canbaa (DG) den yedi : «SONA-BEL n ki ji tuuni ki pundi ti masinli . Lin bi baa waagi maama li kan ji pundi yeni».

A piada wani ji tuuni leni ki  
yienga kuran yo ki die bi yula.  
Ama mi luoma po teni ke bi  
niba kaa ki guu SONABEL yo.  
Lani n teni Fada yaaba ki den  
mangi bi pala li tuonli cilima  
yogunu.

Yanyanba lie n den cua ki  
mangi u badu. Bi den maadi,  
bi niba den dini ki guo. Fada  
niba yaaba n den cua ki baa  
diidi ban yedi ke yaa masina n  
baa caani kuran pakili n gbeni  
ghani den sudi

Erinesi Conbianu : « Min kpendi  
n pali den mani ama n pamanli  
ki juodi, kelima n bi tama ke  
li tuonli gbeni ke bi ji baa fiini  
a masina n yaa cuoni yo. N bi  
tama ke kuran kan go cuoni ki  
jidi. Li baa kuli ki tieni, kelima

ti daa go baa guudi ɳmaali 17,  
min yedi binalie de, ɳmaali 17  
tie binalie yo ».

Waa nani, Fada n tie U Gulimu  
dociamu ki baa ki ye kuran  
sedi nni. Li teni ke bi niba ki  
bani yaa yogunu ke kuran ki ye  
leni yaa yogunu ke o ye kaa da-

gidi bi masini n biidi. Ban den bili yaa yogunu ɣmaali 17 wani pendi ke kuran daa tieni. Laa yogunu po li den tie mega watii 2,8 yo li den bua. Ama dinla leni ban dadadi ki tugini a ... iana nni leni ban dadi ki kuani a dobila nni li kan go dagidi. SONABEL diegu nni Fada dogu nni, yua n tagi u sanu baa yaa nua ke a masina kpedi, ke bi tuonsoanba kubi li tuonli. Yaa- ba n tagi Komiyaanga sanu kuli yen nua leni dandanli. Yaaba n ki bani li baa po bi yen buali bi yula leni jawaandi yaala n teni ke esansi tienkaanu kuu leni a masina diegu.

Yuakuli n cuo o ...oabu ki yaacuoni ki guu. Yua tendi i laabaali SONABEL kani cuo o ...oabu nani bi yedi wan da maa-di. Taalima ki pia bianu n yini, ki go diani o ki bua ki bandi li

tuonli n cuoni maama ki baa ki  
pa yi i laabaali. I buali ki den  
paa, mi guanma moko ki den  
paa :

Li tuonli soani ki dagini le?  
Be yaa lebidima n baa tieni bi  
niba po li tuonli yaa soani ki  
gbeni ?

A laa paka n teni li tuonli ki gbeni ban den bili ke li baa gbeni yaa yogunu njmaali 17? Ama yua n diidi i laabaali cenli SONABEL kani den yedi ke o yaa laa canbaanba o baa yini bi laabaalitenkaaba ki teni ba i laabaali.

Ti den laa Guveneri wan waani ke SONABEL tuuni o tuonli mi nminma nni.

Kuran jidima wani ki gbeni.  
Kuran masina caanma n cila  
cinaa dana 17 n baa tua bina 2  
ki nan bi tie nmaali 17 po.

## Bi niba n yedi yaala

**Tonjoa Lonpo** : « SONABEL masina n ki fidi ki tendi kuran u yogunu kuli ki jidi yeni ki dagidi. Daali kuli kuran jidi ki teni ti kan fidi ki soani. Bi den maadi ke bi baa tieni masinpanli ki pugini. Dunla n tie bina 2 tiji bani ban tiendi vaala. Li nani bi dini i ligi vene, ban tieni anja ».

**Mari Conbianu** : « Laa tie faala leni SONABEL. SONABEL ki paagidi ti pala leni kuran n cuoni ki jidi. Yogunu kuli o jidi tii bani li fuuli. Li biidi ti tuona, ti tuonsoantiadi, bonla boncianla biidi tii gba li fuuli. Baalo n le wan baa tieni maama ke li ji pendi. SONABEL tuona ki dagidi ti po. Bi den niani ti ke piiga n njamaali lele siiga bi baa pugini masinpanli. Tii bani kuli ti liiga yaaba n tiendi yaala, li sieni waamu yo ki pundi bina 2 ke tii nua li ba. Tii bani bi taa i ligi yeni ki tieni bontoala bi, bi dini. Baalo n goa ki diidi yo ».

**Asana Togiyeni** : « I moamoani po SONABEL kuran cuoni ki jidi boncianla, tii bani kuli yaala. Kuran yaa ki bi cuoni ki jidi, li bi baa todi yaaba n tuuni leni kuran. SONABEL tuona ki mani ti kelima kuran ki ye u yogunu kuli. Li biidi bonla boncianla, li teni li bonla biidi ki kuandi ti u mulisu. Bi den yedi bi baa cuani masinpaana Fada yaa baa pugini kuran gbamanu. Bi yaa niani ke bi baa pa yi bonla ki naa kuani u ...oanianu, baa nua yi bonmoanle. Li yaa tie nanda bi niba kan ti yaa pia dugidi bi po. Bi banbi ti yo, baa biga a yaa yedi a baa tieni opo bonla kaa tieni a yaa ti faa ki maadi o kan dugi a po. Nilo yaa niani ke o baa pa a bonla o sua ke o pia li gbamanu yo mola po be n tieni ».

**Alasani Naamoano** : « Li tie ku wuligu yogunu yo, kuran ki ye u yogunu kuli. SONABEL tuona ki dagidi baa waamu, kuran jidi ka pia coali. Bi naa yen waani ke kuran kan ya ye, ku yenuagu mo ki cie. Bi yaa yen waani ke kuran kan yaa ye bi niba yen baa bandi ban baa tieni maama ki wadi yaala n biidi. Li masinpanli po, n pia n danli ke o tuuni lipo, o den waani nni ke ti tiadi cua ke bi cili ki tuuni moko, ama yogunu n den kali ke bi baa a paka ki sieni li tuonli . Ama moala bi gua ki cili li tuonli. Bi den yedi piiga n njmaali lele n tie li tuonli gbenma ama dinli li ji tie bina 2 li pia ti iawaandi.

Politiki tuona tie yene bi baa yedi li kpenda li kpenda yin yaa guu yi kan le liba. Bi niba pia moani ki yedi baa bani lan caa naani, kelima li nianli wani tie nianle. Baalo n tieni ania kuran jidima n gbeni. Laa tiegi ku ...iagu kuran n yen luo u dogu kuli n yaa ye li biigili nni kelima yanduanma ki ye. Baa kuran yaa baa yen sedi lan da taa yogunu boncianla, ban yen waani bi niba. Be yaa po ke baa hua ki tieni leni ki yienga, ki go baa caani esansi vaa masina vo ? »

Le mal des affectations

«Si nos revendications n'ont pas satisfaction, nous allons durcir le ton». Déclaration du Secrétaire général du Syntsha, lors de la grève d'avertissement du mercredi 20 février pour, entre

## «J'accuse !»

Moussa Ouédraogo, Secrétaire général du Syntsha, section du Gourma, porte-parole de la coordination régionale.

### La question des affectations

• Notre plate-forme se résume en 5 points. Le point phare où notre syndicat est très déçu de la gouver-



nance du DR (directeur régional), c'est celui des affectations arbitraires. Pour le Syntsha, une affectation opérée sans notre implication, nous la jugeons arbitraire. Le seul mois de janvier, le DR de la santé, en l'occurrence, docteur Dieudonné Soma, a pris trois notes d'affectation, intitulées «nécessité de service», sans impliquer notre syndicat. Pour nous, c'est arbitraire. Nous voulons qu'un engagement soit pris pour que désormais, il n'y ait plus d'affectation, même d'un seul agent, sans implication de notre syndicat, tant au niveau des différents districts que de la région (le centre hospitalier régional, CHR, Ndlr). Nous voulons qu'au niveau des districts, au niveau de la région, toutes les affectations aient désormais lieu avec l'implication du Syntsha. La bonne gouvernance, c'est la gestion participative.

Nous recevons trois catégories d'agents dont les professionnels, issus des concours. Quand ils arrivaient, nous procédions à leur affectation devant une commission généralement présidée par le gouverneur ou son représentant. Pour les deux autres types d'agents, issus du concours direct et du recrutement sur mesures nouvelles; eux, ils font leur affectation en tirant au sort, en fonction des besoins des différents districts de la région. Malheureusement, depuis l'arrivée du DR Dieudonné Soma,

c'est devenu des affectations par copinage. Du coup, nous sommes exclus et ils font leur répartition à la direction régionale, sans aucune implication de notre syndicat. Alors que le Syntsha, au-delà de tout texte, pour une bonne gouvernance, a toujours exigé sa participation dans les instances décisionnelles du système sanitaire.

### La question du logement et/ou indemnités pour les agents

• L'épineux problème des logements. Sur le terrain, les agents partent trouver des logements administratifs dont la qualité n'est pas souvent ça. Et, l'État retient l'indemnité, soit disant qu'ils sont dans un bâtiment administratif; alors que depuis 2009, un décret a été pris qui transfert ces logements aux collectivités territoriales. Nous demandons que ce transfert soit effectif immédiatement, pour que ces agents puissent bénéficier de leurs indemnités et, qu'en retour, les mairies mettent ces bâtiments en location auprès des agents.

### La question des acquis

• Depuis son arrivée (le DR Dieudonné Soma, Ndlr), ce qui semblait être des acquis pour nous, se trouve d'un coup bafoué. Il travaille entre les 4 murs de la direction régionale. Il ne considère pas les partenaires sociaux, il ne demande pas leur participation. Nous avons fait un grand recul avec l'arrivée de docteur Dieudonné Soma. Son objectif est de liquider le Syntsha mais, il ne pourra pas. Parce que le Syntsha est né dans les années 65, ce n'est pas un petit directeur régional qui viendra tuer notre syndicat. Nous regrettons le départ de docteur Salif Sankara. Notre bagarre l'avait conduit à une bonne gouvernance. Il faisait les choses dans l'implication totale des partenaires sociaux. C'est ce que nous appelons la bonne gouvernance, la gouvernance vertueuse.

Par Philibert Yentangou

autres, exiger «l'annulation et l'arrêt immédiat des affectations n'impliquant pas le syndicat» et «trouver une solution immédiate au transfert des logements des agents de la santé aux collectivités territoriales». Le même jour, le directeur régional de la santé de l'Est, Dr Dieudonné Soma avouait ne s'en tenir qu'au respect des textes. Arguments croisés.

## «Je récuse !»

Docteur Dieudonné Soma, directeur régional de la santé de l'Est

### La question des affectations

• C'est en fonction des besoins dans les districts et, en ce moment, il n'est plus question de commission, puisque ça entre dans le cadre du fonctionnement. On va toujours m'affecter des agents qui ont quitté une région et qui viennent à l'Est. Même hier, j'en ai reçu (la veille du jour de la grève du Syntsha, Ndlr). Y a des agents qui vont toujours m'arriver au compte goutte. Est-ce que devant ces cas, il va falloir que j'appelle tout le monde pour dire, «ah ! j'ai reçu trois agents qui viennent d'arriver, bon ! je voudrais avoir votre avis», avant de les affecter ? Non ! C'est pour ça qu'on dit, la commission ne siège qu'une seule fois, par rapport aux demandes des agents. Parce qu'il ne faut pas brimer un agent au niveau de la région, en dehors des nécessités de services.

J'étais le seul DRS (directeur régional de la santé), à aller rencontrer les agents à l'ENSP (école nationale de santé publique) de Ouaga. Pour les «briefer» sur les systèmes de santé. Pour leur dire ce qui les attend sur le terrain. Ils ont procédé par tirage au sort. Parce qu'avec le contexte actuel dans la région, si je m'amuse à vouloir affecter comme-ça, il y en a qui vont dire, «voilà, j'ai fait ceci, fait cela». Donc, tirage au sort pour le district. Ensuite, au niveau du district aussi, tu fais un tirage.

Vous venez, vous me dites ; le fait que je ne vous ai pas appelé, vous n'avez pas participé, donc, ce sont des affectations arbitraires. Regardez-moi la bagarre ! (sic).

La référence est l'arrêté n°2016/55/MS/CAB, portant procédures et critères d'affectation pour convenances personnelles des agents du ministère de la santé. En son chapitre III, il définit le domaine de compétence de chaque commission et notamment, le domaine dans lequel la commission n'est pas compétente. En l'occurrence, comme stipulé à l'article 15: «La commission régionale d'affectation n'est pas compétente pour affecter les agents nommés



par arrêté ministériel ; pour affecter les agents nouvellement affectés dans la région ou dans le Centre hospitalier régional». Sur le plan national, on se base sur cet arrêté pour les affectations. Maintenant, si vous mettez en cause cet arrêté, amenez-moi un papier qui dit le contraire. Vous pensez que si le DR était en infraction, le gouverneur va fermer les yeux ?

### Les nécessités de service

• Par exemple si un agent a des problèmes dans le poste avec la population ; il faut qu'on s'assoit et qu'on appelle le syndicat pour ça ? Ça, c'est une nécessité de service. Ou bien, je me rends compte que dans un poste, tu n'as pas de rendement pour une raison x ou y ; le DR a cette prérogative d'enlever l'agent et de l'envoyer dans un autre poste. C'est ça qu'on appelle la nécessité de service ! Maintenant, si vous dites que le DR n'a pas le droit d'affecter des agents par nécessité de service, sans vous consulter ; ou encore, que tous les agents qui viennent, il faut que vous soyez au courant, avant que le DR les affecte ; je leur présente le texte, ils disent qu'ils s'en foutent des textes et que c'est un rapport de force. S'il vous plaît ! (sic).

### La question des acquis

• Quand ils disent que je veux mettre en cause les acquis ; je leur ai demandé, où sont les acquis ? Est-ce

Lire suite à la page 12



## Fonds de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des Enfants et des Jeunes (FEJ)

01 BP 8040 Ouagadougou 04 - Burkina Faso -  
Tél. : 25 38 13 06/07  
Email : [fondsenfants@fasonet.bf](mailto:fondsenfants@fasonet.bf)  
Antenne Fada, BP 271 - Tél : 24 77 06 93



Coopération Financière  
Burkina Faso - Allemagne

# La phase VI tend les bras aux jeunes

Par Abdoul Karim Lagafou

**Des accords de juillet 2018, entre le Burkina Faso et la République fédérale d'Allemagne est née une sixième phase du projet Fonds Enfants sous une nouvelle dénomination : «Fonds Enfants et Jeunes», en abrégé (FEJ). Le nouveau-né vient avec un portefeuille de 6 millions d'euros soit environ 3,9 milliards de FCFA à investir en 3 ans, de janvier 2019 à décembre 2021, dans des projets de promotion des droits humains en général et particulièrement ceux des enfants et des jeunes. La mise à disposition des informations utiles sur cette phase VI a réuni les représentants des acteurs de la mise en œuvre, mardi 26 mars dernier à Fada.**

Le budget total de cette phase VI inaugurale du projet Fonds Enfants et Jeunes (FEJ), est de 4,2 milliards de FCFA, dont 3,9 milliards sous forme de subvention de la Coopération allemande, et le complément à venir de l'État et des bénéficiaires des projets FEJ. Étant entendu que, comme à l'accoutumé, le projet Fonds Enfants et Jeunes va également intervenir à la demande. Les phases IV et V ont ainsi injecté quelques 5 milliards dans les trois zones d'intervention du Fonds Enfants, à l'Est, au Sud-Ouest et au Centre-Est du pays.

En termes de bilan, indique Hamidou Seone, le coordonnateur du projet, «le Fonds Enfants, c'est 70.000 enfants et jeunes, qui reçoivent un repas chaque jour, de telle sorte que l'école soit leur lieu privilégié et nulle part ailleurs; c'est également 8.500 boursiers, pour ce qui est des plus vulnérables de la société, afin que des enfants et jeunes puissent poursuivre leur cursus scolaire ; c'est aussi la prise en charge des familles des enfants vulnérables. 4.000 ménages ont ainsi été accompagnés avec des activités génératrices de revenus (AGR) pour leur insertion dans l'économie de marché; l'une des causes premières de la traite des enfants étant la pauvreté».

Fonds Enfants est désormais Fonds Enfants et Jeunes, parce que, révèle le coordonnateur, «dans les solutions que nous avons apportées par le passé dans la lutte contre la traite et les autres pires formes de travail, nous nous sommes rendus compte que l'insertion professionnelle des jeunes est une alternative très sérieuse dans cette lutte». Hamidou Seone, avoue donc, «dans la présente phase, nous allons accorder beaucoup plus d'importance au volet Jeunes, mettre plus de moyens dans la prise en charge, l'accompagnement et la formation des jeunes, pour leur insertion dans l'économie

des marchés. C'est, pour nous, une solution qui est durable».

Sans occulter la donne sécuritaire, le FEJ compte être présent sur le terrain, et «continuer à travailler avec les communes dans la mesure du possible». Il confie, «nous n'allons pas abandonner les communes pour raison de sécurité. Là où nous n'aurons pas la possibilité d'implémenter des projets de bourses et de cantines, nous allons travailler à trouver une solution avec les différents acteurs, de sorte à ne pas abandonner les enfants et les jeunes».

Le chantier reste énorme pour la phase VI du FEJ. Ainsi que l'a indiqué, Mahamad Michara, le Secrétaire général de la région de l'Est (SGR), «la question d'enfants victimes de la traite et autres pires formes de travail, d'exploitation/abus d'enfants, d'enfants en situation de rue, de mariage précoce et/ou forcé, de déscolarisation au profit des sites d'orpaillage, etc., se pose avec acuité au Burkina Faso en général et dans notre région



La chef d'antenne régionale du FEJ, Elisabeth Ouédraogo/Sarambé, face à la presse

en particulier». Le SGR, Mahamad Michara, constate, chiffres à l'appui, «la région de l'Est fait partie malheureusement des zones les plus touchées par le phénomène des violences faites aux enfants. En témoignent les chiffres de 4.375 cas en 2017, dont 2.015 cas d'interception d'enfants victimes de traite et de pires formes de travail, 143 cas de rapt de filles, 221 cas de grossesses contestées et non désirées, 246 cas de mariages précoce et forcés, 172 enfants en situation de rue, etc.»

### Les axes de la phase VI

- Axe 1 :** mesures de communication aux niveaux national et local pour améliorer la visibilité des actions financées par le FEJ;
- Axe 2 :** réalisation et équipements d'infrastructures sociales pour les enfants et jeunes (services sociaux communaux inclus);
- Axe 3 :** appuis directs aux groupes cibles;
- Axe 4 :** réalisation des mesures d'accompagnement des projets de l'axe 2 et 3 de communication aux niveaux national et local pour améliorer la visibilité des actions financées par le FEJ.

### Les orientations de la phase VI

- Le recentrage des activités du projet au profit de celles qui profitent directement aux enfants et jeunes ainsi qu'aux familles des OEV reconnus comme tels (bourses, cantines, AGR).
- Le soutien aux initiatives de formation professionnelle des jeunes dans les filières porteuses (à identifier avec les services compétents) dans la zone d'intervention du projet.
- La complémentarité étroite avec le Pro-Enfants

## Le Fonds Enfants et Jeunes (FEJ) en bref

Le FEJ est une contribution de la Coopération allemande à l'assise et à l'avancement de la décentralisation, notamment dans la promotion des droits humains en général et de ceux des enfants et des jeunes en particulier. Il constitue avec le projet Pro-Enfant de la Coopération technique (GIZ), le programme «Droits humains/Protection des enfants et Promotion de

leurs droits au Burkina Faso».

Il intervient dans 65 communes des régions du Sud-Ouest, de l'Est, élargie à la province du Koulpèlgou et des communes de Garango et de Bittou dans la province du Boulgou. Le projet intervient en appui aux ministères techniques partenaires pour le renforcement d'un environnement juridique, institutionnel, socio-économique et culturel propice

à la promotion et à la protection des droits de l'enfant et des jeunes. Anciennement rattaché au ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, le projet a été placé depuis le 1er janvier 2017 sous la tutelle technique du ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale et de la Famille, et mis en œuvre par ECOBANK Burkina en qualité d'agence d'exécution.

Suite de la page 10

Docteur Dieudonné Soma, directeur régional de la santé de l'Est

## « Je récuse ! »

que cela a été matérialisé quelque part ? Dites-moi, s'il y a un papier qui dit que, désormais, dans la région de l'Est, c'est ceci, c'est cela, avec le président de la commission d'affectation (le gouverneur, Ndrl). Moi, ça ne me pose aucun problème ! Moi, je suis venu et je mets en œuvre les textes. Maintenant, si vous me dites que vous, ça ne vous regarde pas, à l'Est, c'est l'exception... Moi, je pense que le syndicalisme, c'est œuvrer à la mise en œuvre des textes. Vous dites que les textes, ça ne vous regarde pas. Je dis, qu'à cela ne tienne. Moi, je suis ouvert, les portes de la direction sont ouvertes, venez, on va échanger. Les textes sont là, venez avec vos préoccupations, c'est pour cela qu'on vous appelle « les partenaires sociaux » ; venez voir l'autorité, on échange, on va vous dire ce

qui est faisable et ce qui ne l'est pas. Je vais vous le dire, c'est pour des intérêts égoïstes. C'est un seul individu qui est en train de mener tout le monde en bateau.

### La question du logement

• Je suis venu, j'ai fait le tour de toute la région, tous les districts. j'ai rencontré dans les districts, 2 agents par CSPS, les agents du CMA et les partenaires sociaux. Pour échanger sur tous les problèmes que connaissent les agents. La question primordiale qui a été soulevée, c'est la question du logement. J'ai dit, ça, ce sera mon cheval de bataille. Je vais tout faire, je ne vais pas quitter la région sans que cette question ne soit réglée. Automatiquement, j'ai rendu compte au ministre. Le ministre est venu ici lors de sa sortie. On a posé le problème. Le ministre a dit qu'il a déjà instruit une équipe par rapport à ça, et que ce n'est pas seulement la région de l'Est. C'est tout le pays. Et aujourd'hui, c'est un décret présidentiel qui doit sortir, parce que ça regroupe 4 ministères qui doivent être pris en compte. Vous croyez que c'est moi, un DR, qui va s'asseoir ici et régler cette question de logement ? Est-ce qu'une histoire nationale,



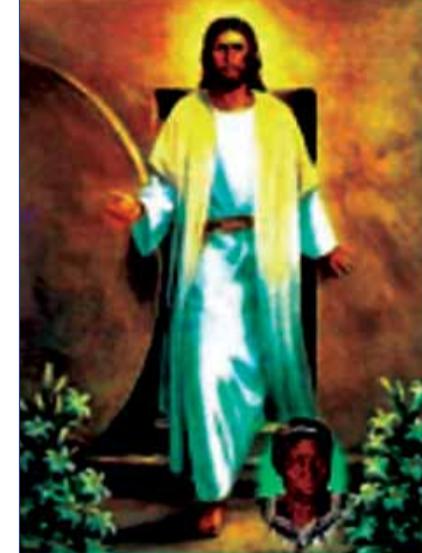
Si vous mettez ça dans une plate-forme d'un DRS, je peux faire quoi dans ça ? Entre-nous ?

moi je peux régler ça au niveau de la région ?

C'est pas un problème régional, c'est une affaire nationale ! Donc, c'est un décret présidentiel qu'ils sont en train d'apprêter par rapport à cette question de logement. Je peux dire que j'ai déjà joué un rôle, puisque le problème est en train d'être résolu au niveau national et n'est plus un problème régional. Maintenant, si vous mettez ça dans une plate-forme d'un DRS, je peux faire quoi dans ça ? Entre-nous ? (sic).

## REMERCIEMENTS ET FAIRE PART

Si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui (Rm 6:8).



### IN MEMORIAM



**SANDWIDI  
Belemnoma Noëlie  
1931 - 2018**

La grande famille Kiéma à Nintenga, Seiga, Fada et Ouagadougou ; les familles alliées Soubéiga, Yougbaré et Yameogo à Tibga, Yantenga et Koudougou ;

La grande famille Sandwidi, Malgo et Yougbaré à Dapelgo, Kabeiga, Ouagadougou et Koulpissi, et les familles alliées ;

La Supérieure Sœur Emilienne Touma, Provinciale des Sœurs NDA et les Sœurs NDA au Burkina-Niger ;

Ont été très touchées des marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors de la maladie, du décès le 06 Août et de l'inhumation le 07 Août 2018 de leur épouse, mère, grand-mère, sœur, tante, belle-mère et amie :

**SANDWIDI Belemnoma Noëlie**

Et vous remercient très sincèrement.

Elles vous convient à la messe de requiem qui sera dite pour le repos de son âme le **27 avril 2019 à l'église paroissiale Notre Dame du Perpétuel Secours de Diabo à 09h00. Une veillée de prière aura lieu le vendredi 26 avril 2019 à la CCB St Joseph de Nintenga**  
**Paix à son âme - Merci pour vos prières ! Merci pour votre présence !**

## Cohabitation nuisible

Aux premières heures de la menace terroriste, pour raison sécurité, des

de corps paramilitaires (brigade mobile des douanes). Ainsi ont été déguerpis les maquis Calypso, TV et Calèche, entre autres.

Dans le même temps, se trouvait résolu le problème de nuisance sonore, surtout pour le tout proche CHR (centre hospitalier régional). Allez comprendre, si ne prévaut la loi du deux poids deux mesures, pourquoi et comment un nouveau débit de boissons et, donc, nouvelle source de nuisances sonores pour le HCR, sécuritaire pour les casernes et, au-delà, pour la MACF (maison d'arrêt et de correction de Fada), a pu y trouver droit de cité et, partant, de nuisance ?

maquis et kiosques ont été sommés de fermer et quitter les environs des casernes (gendarmerie et police nationale) et autres bureaux

Ouagadougou, le 08 Mars 2019



### COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la sécurisation du territoire national, les Forces Armées Nationales conduisent une opération dénommée « *Ota-puanu* » dans les Régions du Centre-Est et de l'Est du Burkina Faso.

Le Chef d'État-Major Général des Armées saisit cette opportunité pour témoigner la gratitude et la reconnaissance des Forces Armées Nationales à l'endroit du peuple burkinabé pour son soutien.

Il invite les populations des Régions du Centre-Est et de l'Est au respect des consignes de sécurité prescrites, en particulier le couvre-feu et à redoubler de vigilance afin de faciliter l'action des Forces engagées.



Le Directeur de la Communication et des Relations Publiques des Armées

Informez-vous sur les Forces Armées Nationales du Burkina Faso

en vous abonnant sur la page Facebook de l'EMGA : [www.facebook.com/eqmabf](http://www.facebook.com/eqmabf)

Pour toute question relative à ce communiqué : Direction de la Communication et des Relations Publiques des Armées : +226 70 22 70 25 / +226 70 26 89 99. Courriel : [derpaemgag@mail.com](mailto:derpaemgag@mail.com)

## NOUVEAU À FADA

Pour toutes commandes contactez-nous

63.90.06.06  
70.99.86.00

## BOUCHERIE YEMPABOU

